

Saison 2019/20

Procès-verbal de l'assemblée des délégués de printemps (AD)

Lieu : Salle de conférence de l'école Weiden, Weidenstrasse 13, 8645 Jona
Date : Samedi, 29 février 2020
Heure : 14h02 – 17h10
Présidence : Pascal Giroud
Vérificateurs du scrutin : Daniel Pauli (AGTT) - Moreno Bazzo (NWTTV) - Antonio Lisi (ATTT)
Voix : 350
Majorité absolue : 176
Majorité 2/3 : 234
Procès-verbal : Monica Midali – finances STT

1

Le président STT, Pascal Giroud, ouvre l'AD de printemps 2020 à 14h02.

Il demande d'observer une minute de silence en mémoire des membres d'honneur de STT Remo Paris et de l'OTTV Hans Lindegger qui sont décédés.

Une cordiale bienvenue est souhaitée aux membres d'honneur Reto Bazzi et Jean-Marc Wichser.

Markus Steinmann demande à Claude Diethelm de raconter l'histoire de la bougie STT.

La bougie a été introduite après une AD très animée au Tessin lorsque quelques personnes ont quitté la salle. Grâce à des discussions diplomatiques menées habilement par le président de l'époque, on a pu poursuivre l'AD. Après cette situation, la bougie a été introduite afin d'inviter les délégués à parler de manière moins impulsive et plus réfléchie.

Markus Steinmann (co-président OTTV) allume la bougie STT, symbole d'un déroulement digne de l'assemblée.

Marc Schwitter du TTC Rapperswil-Jona souhaite la bienvenue aux délégués à Rapperswil-Jona en leur offrant un petit cadeau et les invite à l'apéro qui aura lieu après l'AD. Il présente la revue aux délégués, revue produite par le club pour les Championnats suisses.

Pascal le remercie pour ces belles paroles et présente les membres du DCC. Georg Silberschmidt s'est excusé pour cause de maladie. Par ailleurs, le président souhaite la bienvenue aux membres présents du CC. Il salue également Susanne Gries et les collaborateurs STT (certains sont dans la salle et d'autres assistent à l'AD) et tous les présidents et membres des commissions ainsi que les fonctionnaires STT.

Daniel Pauli (AGTT), Moreno Bazzo (NWTTV) et Antonio Lisi (ATTT) sont élus comme vérificateurs du scrutin.

Vérification du scrutin

AGTT :	34	ANJTT :	19	ATTT :	7	AVVF :	62
MTTV :	56	NWTTV :	52	OTTV :	89	TTVI :	23
Membres CC :	6	Président d'honneur :	0	Membres d'honneur :	2		

Total : 350 (majorité absolue : 176 / majorité 2/3 : 234)

L'invitation à l'AD de printemps avec l'indication de l'ordre du jour a été envoyée dans les délais selon l'art. 3.2.11 des statuts. L'assemblée peut en outre valablement délibérer puisque la condition stipulée dans l'art. 3.2.5 exigeant la représentation d'au moins 2/5 des voix est remplie.

1. Mot de bienvenue du président et ordre du jour

Au nom du DCC, Pascal Giroud demande d'ajouter le point "Distinction honorifique pour René Zwald" après le point 6 de l'ordre du jour de cette AD. Même si les distinctions honorifiques ont généralement lieu en automne, la journée d'aujourd'hui se prête parfaitement à cette distinction honorifique particulière puisque René Zwald fête ses 30 ans d'activité comme photographe de la fédération lors de ces CS.

Cette proposition requiert une majorité 2/3. La salle approuve la proposition avec de chaleureux applaudissements et donc par acclamation.

Avec quelques mots d'introduction, Pascal Giroud explique qu'il a été élu il y a 5 mois et que pendant cette période, il a été occupé par de nombreuses tâches qui n'ont aucun rapport avec le tennis de table. Il voudrait s'occuper davantage du tennis de table.

Pour lui, il s'agit d'un défi de commencer de cette manière difficile. Il remercie ceux qui lui ont apporté un soutien constructif au cours de ces premiers mois et qui lui ont permis de se familiariser "avec le nouveau champ professionnel".

Il annonce qu'à partir du 2 avril, il prendra sa retraite anticipée et qu'il aura alors plus de temps pour s'occuper de la fédération.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

Le procès-verbal de l'AD d'automne du 21 septembre 2019 à Ittigen est approuvé par l'assemblée et des remerciements sont adressés à son auteur, Luca Anthonioz.

3. Approbation du budget annuel 2020/2021

La directrice prend la parole. Le budget a été envoyé avec des explications détaillées. Susanne Gries résume les points essentiels du budget.

Recettes :

Les recettes réalisées avec les licences ont été budgétisées par analogie avec l'année précédente. Il est réjouissant de pouvoir souligner que le nombre des licences prises s'est stabilisé cette saison et que pour la saison actuelle, le même montant peut donc être budgétisé. Au cours de ces dernières années, on avait toujours établi le budget en partant du principe qu'il allait y avoir moins de licences par rapport à la saison actuelle du moment.

Il y a notamment moins de recettes à cause de la suppression de la subvention de CHF 15'000 pour le concept Sport des enfants. Limitée à 3 ans, cette subvention de l'Office fédéral du Sport a été entièrement utilisée.

Des recettes supplémentaires sont prévues au niveau des contributions des athlètes puisque celles-ci ont été augmenté de CHF 10.-- par nuit. L'objectif de cette augmentation est de pouvoir organiser plus d'activités en contrepartie et de s'adapter aux prix pratiqués par les centres sportifs.

Susanne Gries souligne que plus de 45% de nos recettes proviennent des contributions de licence. Cela signifie que nous ne dépendons pas «vitalement» des sponsors. D'un autre côté, nous saluerions bien entendu énormément toute contribution d'autres sponsors.

Aucune question n'est posée concernant les recettes.

Charges :

Le budget prévoit plus ou moins les mêmes charges que pour la saison actuelle. Compte tenu de l'augmentation des contributions des athlètes, le budget prévoit également un montant un peu plus important pour le Sport d'élite. En ce qui concerne le Sport de loisirs, des recettes et charges supplémentaires sont prises en compte pour l'introduction du passeport loisirs.

Les frais du personnel sont comptabilisés dans les domaines Sport d'élite, Sport de performance de la relève et Sport de loisirs. Le reste des frais du personnel est comptabilisé pour la direction, le marketing

et communication, les finances et le personnel, l'administration générale et la rémunération des membres du DCC.

Il n'y a également aucune question concernant les charges.

Le budget est donc au seuil de rentabilité, c'est-à-dire qu'il prévoit un tout petit bénéfice de CHF 300.--.

Les délégués approuvent le budget à l'unanimité sans voix contre ni abstentions.

4. Fixation des contributions saisonnières STT

Selon les statuts, le vote sur les contributions saisonnières doit avoir lieu lors de l'AD de printemps; ce point est par conséquent même traité lorsqu'il n'y a pas de modification. Le DCC demande de ne pas modifier les contributions saisonnières pour la saison 2020/21 (CHF 135.00 pour une licence pour adulte, respectivement CHF 87.00 pour une licence de la relève).

Les délégués approuvent la proposition du DCC avec 350 oui et donc à l'unanimité.

5. Approbation du règlement sportif

1. Proposition art. 2.2.2. règlement sportif (RS) STT

Définition série Messieurs, art. 2.2.2 RS STT

Le point est expliqué selon l'annexe 5. Il n'y a pas d'autres questions.

Les délégués approuvent la proposition du comité central avec 349 oui contre 1 non et 0 abstention.

2. Proposition art. 11.3.3 règlement sportif (RS) STT

Admission d'une licence aux citoyens en dehors de l'UE/AELE, qui travaillent ou sont domiciliés dans un état de l'UE/AELE, art. 11.3.3 RS STT

Moreno Bazzo (TTC Pratteln) explique la proposition de son club. La proposition est en relation avec le cas concret d'une de leurs joueuses et l'approbation de la proposition permettrait à la joueuse de continuer de jouer. Pascal Giroud le remercie pour les explications en résumant toutefois que pour des raisons stipulées dans les annexes à l'AD, le DCC rejette la proposition.

Les délégués rejettent la proposition du TTC Pratteln avec 3 oui contre 340 non et 7 abstentions.

3. Proposition art. 14.4.1 règlement sportif (RS) STT

Adaptation des classes de niveau dames, art. 14.4.1 règlement sportif STT

La proposition est expliquée selon l'annexe 5. Aucune question n'est posée.

Les délégués approuvent la proposition de la direction avec 350 oui contre 0 non et 0 abstention.

Urs Schärer, TTC Neuhausen, demande si des mesures sont prévues pour régler le problème de l'inflation des points ELO.

Stefan Küttel (OTTV) explique qu'un groupe de travail a été créé il y a environ 6 mois mais que ce groupe de travail ne s'est pas encore réuni.

Frank Squillaci (Vernier) explique qu'il avait demandé la création du groupe de travail, mais qu'il n'en fait pas partie. Il pourrait toutefois volontiers mettre à disposition les documents et propositions qu'il avait élaborés à l'époque.

La proposition initiale avait été soumise par Johann Sellem (président Château d'Oex).

Le groupe de travail sera constitué et se penchera sur la question.

4. Proposition art. 30.3 et 31.9 règlement sportif (RS) STT

Inscriptions après le tirage au sort, art. 30.3 et 31.9 RS STT

Frank Squillaci (CTT Vernier) explique la proposition.

Katja Brand (présidente de la commission JA) est contre cette proposition. Elle craint qu'en cas d'approbation de la proposition, le championnat puisse être manipulé après le tirage au sort, ce qui ne doit pas être le cas. Pascal Giroud explique que le DCC s'est également exprimé contre la proposition.

Lisi Antonio (ATTT) fait remarquer qu'en cas d'un rejet de la proposition, le règlement sportif devra être précisé puisque les versions linguistiques ne correspondent pas.

Les délégués approuvent la proposition du CTT Vernier avec 199 oui contre 111 non et 33 abstentions.

5. Proposition art. 32.8.2 règlement sportif (RS) STT

Liste des joueurs Championnats individuels nationaux Jeunesse, art. 32.8.2 RS STT

Frank Squillaci présente les motifs de la proposition telle que décrite dans l'annexe 5. Ruedi Schwarz (NWTTV) souligne les problèmes pratiques qu'une telle décision peut entraîner, notamment en ce qui concerne le planning pour l'élaboration des imprimés.

Les délégués approuvent la proposition du CTT Vernier avec 344 oui contre 0 non et 6 abstentions.

6. Proposition art. 540 règlement sportif (RS) STT

Tirage au sort tour final des championnats par équipes Jeunesse, art. 540 RS STT

La proposition est brièvement expliquée et aucune question n'est posée.

Les délégués approuvent la proposition de la direction avec 347 oui contre 3 non et 0 abstention.

7. Proposition art. 550.1.2 règlement sportif (RS) STT

Tour final des championnats par équipes Seniors, art. 550.1.2 RS STT

Le demandeur CTT Cernier n'est pas représenté pour expliquer la proposition. Dimitri Rebetz (ANJTT) explique qu'avec les règles actuelles, de nombreuses équipes ne doivent jouer que peu de matchs.

Christian Foutrel (NL) est contre le fait de modifier la règle introduite récemment. Il faudrait essayer le nouveau règlement d'abord pendant quelques saisons. Si ensuite, il s'avère qu'il ne fait pas ses preuves, on pourra de nouveau le modifier. Mais actuellement, il est trop tôt pour une telle modification.

Les délégués rejettent la proposition du CTT Cernier avec 42 oui contre 271 non et 3 abstentions.

8. Proposition art. 22, 50 règlement sportif (RS) STT

Modification du mode de déroulement de la LNA, introduction des playoffs et des playouts, art. 22, 50 RS STT

La proposition ayant été soumise trop tard, il faut d'abord voter sur l'entrée en matière qui devra obtenir une majorité 2/3 des voix exprimées.

Avec 327 oui contre 23 non et 0 abstention, les délégués décident d'entrer en matière sur la proposition.

Christian Foutrel explique la proposition en soulignant que ce matin, l'assemblée ligue nationale a approuvé la proposition. Pour qu'elle puisse être mise en pratique, l'assemblée des délégués doit approuver la proposition.

Les délégués approuvent la proposition du comité LN avec 301 oui contre 24 non et 26 abstentions.

6. Rapport de la CCG Ad hoc sur l'enquête sur la plainte du TTC Neuhausen

Pascal Giroud remercie la CCG pour son travail méticuleux. Il souligne que beaucoup de choses qui sont discutées aujourd'hui auront des effets directs sur l'avenir de STT.

Avant de passer la parole à Indre, il rappelle le sens et le but de la bougie STT aux délégués et leur demande de mener des discussions constructives.

Jain Indre prend la parole.

Il souhaite résumer brièvement les faits. Suite à la plainte du TTC Neuhausen, la commission constatait les faits et élaborait un rapport de 32 pages sur l'enquête.

La première version de ce rapport contenait de nombreux noms et des références à des faits concernant la sphère privée des personnes concernées. Ce rapport ne pouvait donc pas être publié.

C'est pour cette raison qu'une version succincte était élaborée qui ne contient guère d'informations confidentielles.

Le DCC se prononçait néanmoins contre une publication du document sur le site internet puisque même la version succincte contient des noms. Il informait tous les clubs qu'ils peuvent demander un exemplaire qui leur sera envoyé par courrier.

5 clubs ont demandé le document et l'ont reçu immédiatement.

Les points essentiels du rapport sont les suivants :

1. Circonstances du licenciement + réengagement du directeur
2. Violation du code de conduite et d'autres règlements
3. Dommages financiers

On constatait également un manque de transparence et de bonne communication. Les erreurs étaient analysées, mais également les choses qui ont été faites correctement.

Maintenant, il y a une question qui se pose aux délégués : Comment peut-on, à l'avenir, éviter ou limiter ces problèmes au sein de STT ?

La CCG s'est penchée sur la structure et sur les règlements afin de les optimiser.

Il est important que les règlements contiennent exclusivement des points qui peuvent vraiment être suivis et mis en œuvre.

Urs Schärer remercie la CCG pour le travail dans le cadre du traitement de la plainte de son club.

Michel Tschanz (Muttentz) voudrait savoir combien de personnes dans la salle ont vraiment lu ce rapport. Après une courte discussion il devient évident qu'il sera difficile de prendre position sur ce thème si l'on ne dispose pas des informations y relatives.

Indre reprend la parole :

La CCG a élaboré 5 recommandations qui auraient permis d'éviter ces incidents et qui permettront d'éviter ce genre de situations à l'avenir.

Recommandation 1 : «Introduction de la correspondance électronique (courriel) et mise en place des règles y relatives»

La CCG recommande l'élaboration d'un règlement pour la sensibilisation concernant l'utilisation et l'envoi de courriels. La CCG n'entre pas dans les détails de ce règlement nécessaire et laisse le soin de procéder à cette analyse au DCC.

Les délégués approuvent le principe de la proposition avec 347 oui contre 1 non et 2 abstentions.

Recommandation 2 : «Les statuts, le règlement interne, les règlements et les cahiers de charges doivent être simplifiés et adaptés selon la structure STT / organisation (éventuellement modifiée) de manière à ce que l'on puisse agir conformément à l'ensemble de ces règlements actualisés.»

Daniel Pauli (commission des statuts et règlements AGTT) : lorsque l'on parle d'une révision des statuts, il serait bien de mentionner les règlements qui posent un problème. Établir une liste d'éléments superflus ou contradictoires. S'il s'agit d'examiner et de réviser les statuts dans leur ensemble, cela représente un travail important.

Susanne Gries explique que le thème des structures STT sera discuté lors de la séance du CC en décembre. Il a été décidé de contacter le conseiller compétent auprès des fédérations de Swiss Olympic qui soutient les fédérations lors de la révision de leurs structures. Au cours de ces dernières semaines, elle a rencontré ce conseiller auprès des fédérations, Fredi von Gunten. Il nous recommande de ne pas aborder les structures séparément, mais d'agir de concert avec la stratégie de la fédération. Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie de la fédération il est disposé à nous soutenir. On n'a toutefois parlé encore d'aucun détail. Un traitement séparé des structures est rejeté car les structures ont toujours un rapport direct avec les objectifs de la fédération.

Urs Schärer (TTC Neuhausen) intervient et remet un document signé par plusieurs personnes. Dans ce document, il propose de créer un groupe de travail qui est chargé d'élaborer une proposition pour de nouvelles structures. L'AD d'automne devra statuer sur ce groupe de travail ainsi que sur les étapes majeures de leur travail et sur le calendrier. Comme exemple pour la nécessité d'une nouvelle structure il mentionne le fait que le poste du Chef finances est vacant depuis longtemps. Un examen de la structure pourrait remédier à ce genre de problèmes.

Pascal Giroud remercie Urs Schärer pour la proposition. D'un côté, il est très positif que nous ayons envie de développer la discipline et le sport et c'est une bonne chose que des gens souhaitent s'engager dans ce contexte. Compte tenu des discussions déjà entamées avec Swiss Olympic, il ne serait toutefois pas judicieux de créer un autre groupe de travail. Il souligne par ailleurs, qu'il n'est pas possible de travailler simultanément dans deux groupes de travail.

Michel Tschanz répond qu'il comprend le point de vue de Pascal, mais qu'ils ont décidé de faire cette proposition parce que depuis la rencontre en décembre, ils n'ont plus rien entendu. Ils voulaient aussi être présent lors de la rencontre avec Swiss Olympic.

Susanne Gries rappelle qu'elle travaille de nouveau à 80% chez STT seulement depuis le mois de février. Auparavant, la seule priorité de son travail était d'assurer le bon fonctionnement des affaires courantes chez STT. C'est pour cette raison qu'aucune autre activité concernant le thème des structures n'a été faite jusqu'à maintenant en plus de la première rencontre avec Fredi von Gunten.

Pascal Giroud dit que nous devons tous collaborer pour construire un bon avenir. Il sera important d'intégrer les associations régionales et toute personne intéressée dans le groupe de travail.

Il est remarqué qu'il est nécessaire de faire confiance au nouveau président et de lui laisser du temps pour son travail.

Markus Steinmann fait également remarquer que la directrice et le président sont en fonction depuis peu de temps. Si maintenant, l'on ne collabore pas de manière constructive on risque réellement de perdre deux personnes clés.

Urs Schärer résume qu'il est important que des mesures soient prises dans son sens et pas forcément d'avoir des délais contraignants. Pour lui, il est important que l'on n'en reste pas là avec la structure.

Il est proposé de voter en bloc sur les points 2 à 5 dans le sens de devoir traiter ces thèmes.

Recommandation 2 : Les statuts, le règlement interne, les règlements et les cahiers de charges doivent être simplifiés et adaptés selon la structure STT / organisation (éventuellement modifiée) de manière à ce que l'on puisse agir conformément à l'ensemble de ces règlements actualisés.

Recommandation 3 : Introduction du reporting du DCC au CC et du controlling du DCC par le CC

Recommandation 4 : Le DCC comme organe de direction et de surveillance de l'office central avec au moins 5 membres

Recommandation 5 : Répartition des tâches du président central

Les délégués approuvent ces recommandations avec 330 oui contre 0 non et 20 abstentions.

Pascal Giroud remercie la CCG Ad hoc pour le travail.

7. Distinction honorifique pour René Zwald

Selon la tradition et les statuts, les distinctions honorifiques ont lieu lors de l'assemblée des délégués du mois de septembre. Dans le cas actuel, la distinction honorifique est toutefois en rapport avec un anniversaire et doit par conséquent avoir lieu aujourd'hui.

René Zwald est prié de venir devant l'assemblée.

Susanne Gries explique que René Zwald travaille comme photographe officiel lors des manifestations de STT depuis exactement 30 ans. Cela fait 30 ans qu'il assiste à toutes les manifestations majeures de STT et qu'il met ses photos de grande qualité toujours gratuitement à la disposition des milieux du tennis de table suisse.

Susanne Gries souligne son grand engagement pour le tennis de table suisse, que ce soit dans la salle ou après un événement : en effet, lorsque les joueurs et les spectateurs fatigués rentrent à la maison après les tournois, la deuxième partie du travail de René commence : il faut traiter et trier ses photos, souvent jusqu'à une heure avancée de la nuit afin que ses photos puissent être publiées le lundi matin.

Le DCC demande de nommer René Zwald comme membre d'honneur de Swiss Table Tennis.

Les délégués approuvent la distinction honorifique avec de chaleureux applaudissements.

8. Approbation d'autres propositions

Aucune autre proposition n'est soumise.

9. Divers

Pascal Giroud informe les délégués que Claude Diethelm a débuté un travail important en comparant la version allemande de nos statuts avec la version française avec l'objectif de les uniformiser. Il adresse ses plus chaleureux remerciements à Claude Diethelm pour ce travail.

Plus personne de l'assemblée ne souhaite prendre la parole.

Prochaine assemblée des délégués

Samedi, 26.9.2020, 14h00, Ittigen, Maison du Sport.

Mots de la fin

Pascal Giroud remercie l'OTTV pour son hospitalité, les personnes présentes pour les discussions et les interprètes pour le travail fourni et invite tout le monde à l'apéro dans la salle de sport. Markus Steinmann est prié d'éteindre la bougie.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Monica Midali



Va à :

Clubs

Comité Central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires / associations faîtières